

tations sur votre nomination à la place de gouverneur-général des possessions britanniques de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, et sur votre heureuse arrivée au siège du gouvernement, à cette dure saison de l'année.

Animés des sentimens d'attachement dévoué à l'Empire, appréciant à leur juste valeur les avantages de notre connexion avec la mère-patrie, nous pouvons regarder la nomination d'un personnage d'un caractère et d'une expérience aussi distingués que ceux de Votre Excellence; que comme une nouvelle marque de l'attention de Sa Majesté pour la sûreté et le bien-être de ses fidèles sujets de cette partie de ses possessions.

Nous prenons la liberté d'offrir à Votre Excellence notre plus respectueuse assurance que nous serons toujours prêts à donner toute notre assistance aux mesures qui tendront à perpétuer notre connexion avec la mère-patrie, ou à promouvoir les intérêts et avancer le bien-être de cette province; et nous emploierons nos efforts dans toutes les occasions pour conserver l'ordre public et maintenir la paix et l'harmonie dans cette importante cité, au nom de laquelle, comme métropole du Canada-Uni, nous prenons la liberté de donner à Votre Excellence la bienvenue cordiale.

JOHN E. MILLS.

Maire.

Hôtel-de-Ville, Montréal.

Voici la réponse de lord Elgin à cette adresse:

Au Maire, aux Echevins, et Citoyens, de la Cité de Montréal.

Messieurs.—Je vous prie de recevoir mes profonds remerciemens pour vos félicitations sur ma nomination à la charge de gouverneur-général, des possessions de Sa Majesté dans l'Amérique Britannique du Nord, et pour les manifestations d'intérêt et d'accueil cordial dont vous accompagnez mon arrivée dans la métropole du Canada.

J'accepte avec une entière confiance l'assurance de votre volonté de prêter appui à toutes les mesures qui tendront à perpétuer la connexion entre ce pays et la mère-patrie, et à promouvoir les intérêts et à avancer le bien-être de la province. Et je suis convaincu que dans vos mains, les intérêts de l'ordre public, de la paix et de l'harmonie, dans cette importante cité, seront tenus en sûreté.

Après la lecture de l'adresse et de la réponse, le cortège se mit en route. Son Honneur le Maire ayant pris place dans la voiture de lord Elgin. A son passage où stationnaient les différentes sociétés, Son Excellence fut saluée par de bruyantes acclamations et les bandes de musique jouèrent le *God save the Queen*. Les différentes corps se reployèrent en suite au delà des rangs et suivirent le cortège jusqu'à la maison du gouvernement d'où ils défilèrent par la rue St. Claude pour se disperser.

Son Excellence fut reçu par lord Cathcart, entouré d'un brillant état-major: le major Talbot, ci-devant secrétaire militaire; l'hon. col. Bruce, son successeur; le major général Gore; col. Wetherhall; col. Young, etc. A l'autre extrémité de la halle où Son Excellence devait prêter serment se trouvaient les trois juges du banc de la Reine, leurs Honneurs M^{rs} Roland, Gale et Day et au centre Messieurs les conseillers exécutifs. Tous les officiers des différents départemens se trouvaient présents, ainsi que le maire et les conseillers et un grand nombre des principaux citoyens.

Le secrétaire Daly lui ensuite la commission de lord Elgin qui le nomme gouverneur-général, document assez volumineux, puis Son Excellence prêta les sermens d'usage entre les mains de Son Honneur M. le juge Roland, après quoi lord Cathcart remit à son successeur le Grand Sceau de la Province, cette cérémonie termina l'acte d'installation. Lord Elgin prit ensuite la place que lord Cathcart occupait à l'extrémité supérieure de la halle, et après une pose de quelques instans, son honneur le maire, accompagné des conseillers s'adressa à Son Excellence, et fit la lecture de l'adresse adoptée par les citoyens de Montréal à l'assemblée du 11 décembre dernier, comme suit:—

A son Excellence le Très Honorable James Bruce, Comte d'Elgin et Kincardine, Capitaine-Général et Gouverneur en Chef des Provinces du Canada, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Isle du Prince Edouard, Gouverneur-Général de toutes les Provinces de Sa Majesté sur le continent de l'Amérique du Nord et de l'Isle du Prince Edouard.

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les habitans de la cité de Montréal, réunis en assemblée publique, approchons de Votre Excellence avec l'expression de nos félicitations sincères à l'occasion de votre nomination à la charge de gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, et sur votre arrivée, saine et sauve au siège du gouvernement du Canada, après un voyage fatigant dans une saison très-rigoureuse de l'année.

La connaissance des affaires publiques que Votre Excellence a acquise comme membre du parlement impérial et dans d'autres situations de haute importance, justifie la ferme et agréable espérance que dans l'exercice de vos fonctions importantes comme gouverneur de cette province, Votre Excellence sera guidée par ces principes constitutionnels, familiers aux hommes d'état de l'Angleterre, par lesquels les prérogatives de la couronne et les justes libertés du peuple sont également des mieux assurées.

Nous saisissons cette occasion pour renouveler l'assurance de notre loyauté et de notre attachement de notre bien aimée Souveraine et de notre extrême désir de maintenir la connexion qui existe si heureusement entre cette colonie et la mère-patrie. Tout en félicitant Votre Excellence sur son heureuse arrivée parmi nous, nous désirons exprimer notre ferme espérance que la résidence de Votre Excellence et de lady Elgin dans ce pays, puisse autant promouvoir le bonheur et l'agrément personnel de Votre Excellence et

de lady Elgin, que nous sommes persuadés qu'elle conduira à la prospérité et au bonheur du peuple canadien.

Voici la réponse de Son Excellence à cette adresse.

Aux habitans de la Cité de Montréal.

Messieurs.—Je vous prie d'accepter mes plus sincères remerciemens pour cette adresse. C'est pour moi un encouragement et un appui bien grand que de recevoir, au moment où je dois entrer dans l'exercice des fonctions pénibles qui m'ont été confiées par notre gracieuse Reine, une accueil si cordial des habitans de cette importante cité.

Je repose une confiance sans borne dans les assurances de dévouement, de loyauté et d'attachement que vous à présenter à la personne et au gouvernement de notre bien-aimée souveraine, et dans les desirs que vous exprimez, de maintenir intacte la connexion qui existe entre cette colonie et la mère-patrie. Je suis persuadé que le désir ardent entretenu par Sa Majesté et par vos co-sujets du Royaume-Uni, de conserver et affermir cette connexion, ne doit son existence qu'à la conviction que, dûment cultivée, elle est calculée pour être avantageuse et bienfaisante aux habitans des deux pays.

Vous remarquez avec satisfaction que la connaissance que j'ai acquise des affaires publiques dans le parlement impérial et les autres situations élevées que j'ai occupées, fait espérer que je serai guidé dans l'exercice de mes fonctions par les grands principes constitutionnels familiers aux hommes d'état anglais. Je m'étudierai à vérifier ces attentes favorables. J'ai la conscience que je maintiendrai pour le mieux la prérogative de la couronne, et que je mettrai en pratique, le plus efficacement possible, les instructions dont m'a honoré Sa Majesté, en donnant une attention convenable aux sentimens et aux desirs du peuple, et en recherchant l'avis et l'assistance de ceux qui jouissent de sa confiance.

Je ne puis, je l'avoue, jeter les yeux sur l'histoire récente de la province sans concevoir, qu'en prenant la résolution d'administrer les affaires d'après ces principes j'entreprends une tâche d'une grandeur et d'une difficulté peu communes. Le pouvoir de vous gouverner par vous-mêmes, que votre constitution vous accorde si libéralement, vous est donné pour des fins sages. Pour rendre le peuple capable d'exercer une influence salutaire sur l'action du gouvernement, et faire du gouvernement lui-même un instrument plus puissant pour le bien, en lui assurant sa confiance et son appui. Si jamais ce pouvoir, se pervertissait, malheureusement, en objets de faction ou d'ambition personnelle, les plus grands efforts que ferait un gouverneur-général pour avancer le bien-être de la province, ne pourraient prévaloir, et sa charge honorable et élevée ne deviendrait alors qu'une source de désappointement et de regrets amers.

Je ne dois pas cependant m'éloigner de la responsabilité que notre Gracieuse Souveraine m'a commandé d'assumer. J'ai la conscience qu'en l'assumant, je ne suis animé par aucun autre motif que par le désir de m'acquitter fidèlement de ce que je dois à Sa Majesté, et au peuple de cette province; et d'après l'unanimité qui caractérise les procédés de ce jour, je me flatte de pouvoir anticiper que vous serez prêts à mettre de côté les petits différends pour co-opérer à l'avancement du bien-être général, chose indispensable au fonctionnement efficace de la constitution anglaise.

Je suis heureux de connaître la vaste étendue des ressources de cette belle province, et je suis fermement convaincu qu'en adoptant les mesures convenables, elles se développeront rapidement. Aider à étendre son commerce, à faire ressortir ses richesses agricoles et minérales, à améliorer et multiplier ses moyens de communication intérieure, à augmenter les moyens de répandre l'éducation chez la population croissante, à porter les bienfaits et les avantages de la civilisation jusqu'aux établissemens les plus éloignés, à faire disparaître les sujets de dissension et de discorde, et unir les habitans de toutes les classes et de toutes les origines par les liens puissans de l'intérêt et de l'affection, voilà des objets qui méritent d'exercer les talens et l'énergie de tous les hommes à vues larges et patriotiques. Ce sera mon désir sincère de secondar les efforts de ceux qui travaillent consciencieusement pour cet objet, et toute mon ambition sera d'avoir part à leur noble récompense, qui est, le témoignage qu'ils se rendront d'avoir contribué au bonheur et au bien-être de leurs semblables.

Je vous remercie des souhaits pleins de cordialité que vous exprimez pour le bonheur et la jouissance de lady Elgin et de moi-même. Ces souhaits s'accompliront sans aucun doute, si comme vous vous en tenez persuadés, notre résidence au milieu de vous contribue au bonheur et à la prospérité du peuple Canadien.

PROVINCE DU
CANADA.

Par Son Excellence le Très-Honorable JAMES BRUCE, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur-en-chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c., &c., &c.

PROCLAMATION.

ATTENDU qu'il a gracieusement plu à Sa Majesté par ses Lettres Patentes, sous Son Sceau du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, en date à Westminster le premier jour d'octobre, dans la dixième année de Son Règne, de me constituer et nommer Gouverneur-Général de